



Section Organisation des Compétitions du Dimanche
SAISON 2017/2018

PROCÈS VERBAL n°46

Réunion du : mardi 12 juin 2018

Animateur : M. CAUCHIE

Présents : MM. CARALP – DUPRE – GROISELLE – LALUYAUX – LAQUERRIERE – TROTE
– VAN BRUSSEL

Excusé : M. BOUILLON

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

SENIORS - COUPE DE FRANCE SAISON 2018/2019

20416708 : ENT. BEAUMONT MOURS / EPINAY ACADEMIE

Courriel de l'arbitre officiel de la rencontre confirmant le score

ENT BEAUMONT MOURS : 1 but

EPINAY ACADEMIE : 5 buts

L'équipe d'EPINAY ACADEMIE est qualifiée pour le prochain tour de la compétition.

20416626 : SAVIGNY FOOT CO / NANGIS ES

Dossier en retour de la réunion de la Commission Régionale de Discipline en date du 06 juin 2018 donnant match perdu à l'équipe de NANGIS ES.

L'équipe de SAVIGNY FOOT CO est qualifiée pour le prochain tour de la compétition.

SENIORS – CHAMPIONNAT

527269 : ST BRICE FC

Réception de l'arrêté municipal de fermeture du terrain d'honneur du stade Léon Graffin jusqu'au 30/10/2018 pour travaux.

Courriel de ST BRICE FC demandant une dérogation pour jouer ses rencontres jusqu'au 30/10/2018 sur le terrain synthétique n°3 du stade Léo Graffin à ST BRICE.

Considérant l'avis favorable de la C.R..T.I.S..

Accord de la Section.

521870 : SUCY FC

Courriel du Responsable du Parc des Sports de Sucy informant de travaux rendant indisponible le terrain d'honneur jusqu'à la fin septembre et demandant une dérogation pour que les rencontres de ce club se jouent sur le terrain n°3 synthétique classé en niveau 5SYE.

Considérant l'avis favorable de la C.R.T.I.S..

Accord de la Section.

C.D.M. – CHAMPIONNAT

19370319 : ISSY LES MOULINEAUX FC / FEUCHEROLLES USA du 27/05/1208 (R3/A)

Rapport de l'arbitre officiel confirmant le résultat de la rencontre.

ISSY LES MOULINEAUX FC : 1 but

FEUCHEROLLES USA : 2 buts.

ANCIENS - FEUILLE de MATCH MANQUANTE

2^{ème} et dernier Rappel

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir pour **MARDI 17 JUIN 2018, dernier délai**, sous peine de match perdu par pénalité au club recevant après 2 rappels (art.44 du RSG de la LPIFF).

La Section demande à l'arbitre désigné, un rapport précisant le résultat de la rencontre concernée.

19417318 FRESNES AAS 11 c. CLAYE SOUILLY S 11 R1 du 27-mai-18